

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>1. Exercice du pouvoir</b> Le fonctionnement de mon organisation est démocratique. Il repose sur un « état de droit », c'est-à-dire des règles formelles, écrites, connues de tous, qui posent un cadre, des limites, à l'exercice du pouvoir</p>	<p>RScop fait partie de la coopérative l'Ouvre Boites 44 sous statut de SA à conseil d'administration. Deux salariés de RScop sur 3 sont aujourd'hui sociétaires de l'Ouvre-Boites et la 3ème salariée est en parcours pour devenir sociétaire (accès prévu en fin 2020).</p> <p>Au sein de l'Ouvre Boîtes 44, deux Assemblées générales sont organisées chaque année permettant d'avoir un état de situation sur les comptes et de débattre des orientations de la coopérative.</p> <p>Au sein de RScop, un contrat d'associé fixe des règles entre les 3 entrepreneurs engagés.</p>
<p><b>2. Culture de la démocratie</b> La culture de mon organisation favorise des logiques d'action de collégialité, de débat, de transparence et de participation active.</p>	<p>Au sein de la coopérative l'Ouvre boites 44 : Un séminaire rassemblant les associés est organisé chaque année en juin pour débattre des sujets importants de la vie de la coopérative (contribution temps - démarches développement durable...); de plus, en novembre, un séminaire "Grand Angle" est ouvert à tous les salariés de la coopérative (associés ou non). Chaque séminaire fait l'objet d'une information à tous les salariés et partenaires de la coopérative.</p> <p>Au sein de RScop, des réunions bi-mensuelles entre les 3 associés et une réunion trimestrielle permettent de faire le point sur les engagements et la stratégie de l'Entreprise.</p>
<p><b>3. Composition des instances statutaires</b> Les instances de décision de mon organisation sont représentatives de la diversité de la société en terme d'âge, de sexe, d'origine géographique et prennent en compte les différents intérêts concernés.</p>	<p>Au sein de la coopérative l'Ouvre Boites 44, le Conseil d'Administration est composé de manière équilibrée d'entrepreneurs associés et de membres de l'équipe d'appui. Néanmoins, il n'y a pas de collèges garantissant cet équilibre. L'équilibre des représentations territoriales (Nantes / St Nazaire) existe mais demeure informel. Pas de critères d'âge ou de sexe à ce jour. Invitation des candidats au sociétariat aux Assemblées générales. Mais pas de représentation des CAPE ni des entrepreneurs non associés.</p> <p>RScop n'existe que par les statuts de l'Ouvre Boites 44.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>4. Séparation et équilibre des pouvoirs</b>            Mon organisation a défini des règles claires en matière de séparation et de répartition des pouvoirs, favorisant des prises de décisions équilibrées, transparentes et partagées.</p>	<p>Au sein de la coopérative l'Ouvre Boites, les postes de dirigeants sont partagés : il existe une co-direction et une co-présidence dont les rôles sont bien définis - Le conseil d'administration adresse à l'ensemble des salariés une newsletter sur les grandes décisions de la coopérative.</p> <p>Au sein de RScop, le contrat d'associés précise les rôles et modalités de prise de décision.</p>
<p><b>5. Transparence</b>            Mon organisation communique auprès de ses parties prenantes des informations claires, exactes, opportunes, honnêtes et complètes, que ce soit en amont des décisions ou en reporting post-action.</p>	<p>Au sein de la coopérative l'Ouvre Boites, plusieurs supports et outils d'informations existent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les rapports Grand Angle à destination de toutes les parties prenantes internes et des parties prenantes externes clés</li> <li>- Les communications du comité social et économique (CSE)</li> <li>- Une plaquette de présentation du projet d'entreprise (2015-2020)</li> <li>- Des réunions régulières d'informations sur l'activité, les bilans et les perspectives de la coopérative avec les principaux financeurs publics</li> </ul> <p>Au sein de RScop, le projet de l'entreprise et son suivi font l'objet d'une communication et d'un dialogue de gestion avec l'un des co-dirigeants de la coopérative (point trimestriel)</p> <p>Les axes du projet d'entreprise, les domaines de compétences et les principaux clients et partenaires sont affichés sur le site internet de RScop</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'une page Facebook pour rendre compte des principaux événements auxquels RScop est associé. Accessibilité des bonnes pratiques et du plan d'action RSE sur le site Internet de RScop.</li> </ul>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>6. Projet et stratégie</b> Mon organisation se concerta avec et associe ses principales parties prenantes concernées dans l'élaboration de son projet et de sa stratégie.</p>	<p>Au sein de l'Ouvre Boites 44, le projet d'Entreprise 2015-2020 a été construit de manière collective au travers d'ateliers de co-construction impliquant plus d'une centaine d'entrepreneurs quelque soit leur statut dans la coopérative. Ces ateliers ont été complétés par des interviews d'une dizaine de parties prenantes externes à la coopérative. Le projet est aujourd'hui mis en œuvre par le conseil d'administration qui s'appuie sur une dizaine de commissions thématiques composées d'entrepreneurs, chacune chargée de développer un des axes du projet d'entreprise.</p> <p>Au sein de RScop, le projet d'entreprise a fait l'objet d'un échange en 2016 auprès d'une dizaine de parties prenantes - Cet exercice mériterait d'être renouvelé.</p> <p>Par ailleurs, les associés de RScop ont engagé un travail de réflexion sur la création d'une structure coopérative indépendante pour le développement de l'outil ESS Pratiques. Les modalités de participation et de décision au sein de cette future coopérative restent à approfondir entre associés de RScop et avec les partenaires pressentis (CRESS, OB44, Banque coopérative).</p>
<p><b>7. Relations avec les parties prenantes</b> Mon organisation dispose d'une cartographie à jour de ses parties prenantes mettant en évidence sa sphère d'importance et d'influence</p>	<p>Au sein de la coopérative l'Ouvre Boites 44, une cartographie des parties prenantes a été réalisée en juin 2015 à l'occasion de la définition du projet d'entreprise.</p> <p>Au sein de RScop, une cartographie des parties prenantes a été réalisée en janvier 2016. Une nouvelle cartographie est en cours intégrant les parties prenantes du projet ESS Pratiques.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>8. Réalité de la concertation</b>            Mon organisation veille à la qualité de la concertation, permettant à toute partie prenante concernée d'avoir tous les moyens d'expression en terme de compréhension, de capacité narrative ou de liberté d'influence managériale</p>	<p>Au sein de l'Ouvre Boites 44, chaque porteur de projet fait l'objet d'un suivi trimestriel par un responsable d'appui. Ces entretiens sont l'occasion de faire le point sur l'activité économique du porteur de projet mais aussi d'avoir des informations plus générales sur les évolutions de la coopérative - Le CSE dispose de moyens de consultation via l'outil mail et la plate-forme intranet Wob auprès de l'ensemble des salariés - Les entrepreneurs sont libres de s'organiser en groupes thématiques pour approfondir un sujet ou pour travailler collectivement des propositions qui pourront ensuite être présentées au CA. Mais les règles de consultation et d'interpellation du CA demeurent encore peu formalisées. Pas de connaissance des modalités de concertation de l'Ouvre Boites 44 avec ses parties prenantes externes.</p> <p>Au sein de RScop, il n'existe pas de processus de concertation formalisé tant à l'interne qu'à l'externe.</p>
<p><b>9. Cadre et culture de la concertation</b>            Mon organisation a mis en place un cadre formel pour la concertation (structures, procédures) permettant de la consolider, avec des possibilités d'incarnation très diverses.</p>	<p>Au sein de l'Ouvre Boites 44, la concertation interne est organisée au travers d'entretiens individuels de suivi, des commissions thématiques, des séminaires annuels (Associés et Grand Angle), de temps de débat en AG. Par ailleurs, le CSE organise régulièrement des consultations. Il existe par ailleurs un parcours Oboost permettant aux nouveaux entrants d'être informé du fonctionnement de la coopérative, un parcours d'accès au sociétariat avec des temps d'échange et de formation, et la mise en place d'un parrainage de chaque candidat par un associé "confirmé". Par contre, il existe peu de processus de dialogue formalisé avec les parties prenantes externes de la coopérative.</p> <p>Au sein de RScop, il n'existe pas de processus de concertation formalisé tant à l'interne qu'à l'externe.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>27. Ethique</b> Mon organisation a défini de manière formelle un cadre éthique précisant ses valeurs, idéaux et principes.</p>	<p>Existence d'une charte d'engagements pour le développement durable sur le site Internet de RScop avec notamment : Une équité dans la prise de décision entre associés indépendamment du capital investi - Un engagement de transparence sur nos orientations et nos choix à l'égard des partenaires - Une évaluation annuelle de nos engagements pour le développement durable.</p>
<p><b>30. Déploiement RSE</b> Mon organisation intègre la RSE dans sa stratégie de développement; elle a mis en place un diagnostic et des actions d'amélioration qu'elle fait connaître à ses parties prenantes</p>	<p>RScop a initié son premier diagnostic RSE en 2012 en y associant l'ensemble de ses collaborateurs et en s'appuyant sur le regard d'une dizaine de parties prenantes externes. RScop a initié plusieurs plans d'actions et a réalisé 4 rapports RSE entre 2012 à 2015. Un nouveau diagnostic est en cours et un nouveau plan d'actions devrait voir le jour avant l'été 2020.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>10. Ancrage territorial</b> L'ancrage territorial se manifeste tout d'abord au travers de la priorité donnée au local dans les différentes activités de mon organisation</p>	<p>Plus de 80% de l'activité de RScop se déroule en Pays de la Loire. L'essentiel de la sous-traitance/co-traitance de RScop est réalisée en interne auprès d'entrepreneurs de la coopérative (développement du site ESS Pratiques, graphisme, photos et travaux d'écriture, etc.) ou avec des partenaires de l'ESS du territoire breton ou ligérien.</p>
<p><b>11. Participation territoriale</b> Mon organisation participe aux activités du tissu local existant (initiatives, événements, politiques et act. eur.rice.s existants) et/ou à l'impulsion proactive de nouvelles dynamiques collectives à l'échelle du territoire</p>	<p>RScop est co-fondateur de l'Association des 26000 de l'Ouest réunissant les consultants RSE de l'Ouest. A ce titre, nous avons organisé depuis 4 ans des conférences débat en partenariat avec l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) à l'Université de Nantes, RScop participe de manière active à la Plate forme RSE des Pays de la Loire et à celle de Nantes Métropole (Participation à Social Change)</p> <p>Participation à l'action des 100 000 entrepreneurs formalisée par des témoignages de salariés de RScop dans les établissements scolaires - Interventions régulières en classes de Master2 à l'Université de Nantes (Ingénierie de projets Européens et Internationaux - RSE) - Encadrement universitaire de stage d'étudiants en Master2 - Témoignage auprès d'acteurs associatifs et institutionnels du territoire. Sensibilisation bénévole à la RSE auprès du vivier des compétences des Ecosolies, au sein de l'Ouvre Boîtes 44</p> <p>Projet de création d'une coopérative d'intérêt général pour le déploiement des bonnes pratiques de l'ESS en partenariat avec la CRESS des Pays de la Loire.</p>
<p><b>12. Gouvernance locale (initiative locale)</b> Si mon organisation est d'ampleur nationale, l'échelon local dispose d'une véritable capacité d'influence et d'expression vis-à-vis du projet et du pilotage stratégique global.</p>	<p>La question s'entend au travers de la relation entre RScop et sa structure juridique porteuse qu'est l'Ouvre Boîtes 44. Dans ce cadre, les associés de RScop sont également sociétaires de la coopérative et peuvent exercer leur droit d'expression et de vote à l'Assemblée générale. Par ailleurs, RScop est largement investie dans les commissions et séminaires de travail de la coopérative. Un des associés de RScop a fait partie du Conseil d'Administration pendant plus de 3 ans.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>38. Liens éducation et culture</b>                      Mon organisation crée des liens avec les jeunes et les écoles par des actions menées dans le champ éducatif et culturel</p>	<p>Intervention de RScop dans le Master 2 CODEME de l'IAE de Nantes : découverte de la RSE - Intervention des collaborateurs de RScop dans le cadre de l'Association 100 000 entrepreneurs - Participation à une opération de marketing territoriale dans le quartier des Dervallières pour faire valoir les talents des jeunes auprès des entreprises du territoire engagées en RSE ( en partenariat avec l'Association Entreprise dans le Cité)</p>
<p><b>39. Actions locales de solidarités</b>                      Mon organisation crée des liens de proximité en soutenant ou participant à des actions solidaires, locales...</p>	<p>Paiement de la contrepartie carbone des déplacements avion et voiture de RScop à l'Association Guinée 44 qui réalise des cuiseurs économes à bois au profit des populations de Guinée.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>13. Conditions d'emploi et développement des personnes</b> L'organisation favorise les conditions d'exercice et le développement des personnes, garants de l'attractivité, de la fidélité des salariés, de compétences en adéquation avec le projet de l'organisation</p>	<p>Tous les contrats au sein de RScop sont des CDI. La petite taille de l'organisation ne facilite pas le travail d'accompagnement des collaborateurs qui doivent assez rapidement s'autonomiser. Les formations se décident collectivement en fonction des attentes individuelles de chacun et des besoins de l'entreprise. RScop s'appuie sur le plan de formation de l'Ouvre boites 44 ouvert chaque année à tous les salariés. RScop n'a pas dégagé de budget propre pour la formation de ses collaborateurs. Néanmoins, des temps d'équipe sont l'occasion de partager et de capitaliser les connaissances acquises lors des missions et de la veille. RScop ne fait que très occasionnellement appel à des stagiaires du fait de la faible disponibilité de l'équipe et de sa mobilité sur le territoire. La politique de rémunération à l'échelle de Rscop est calculée sur la base d'un chiffre d'affaire global prévisionnel et d'un niveau de rémunération jugé décent sur la base d'un ETP. Aussi, tous les salariés sans distinction d'ancienneté, de productivité ou de compétences disposent de la même base de rémunération. Des discussions se font sur le temps de travail réel effectué par chacun permettant d'ajuster les contrats de travail sur une base temps forfaitaire. La pyramide des ages est très équilibrée s'étalant de 35 à 65 ans pour une moyenne de 48 ans. Néanmoins le faible nombre de salariés limite les capacités d'analyse des critères de parité ou de diversité dans l'entreprise.</p>



CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>14. Qualité de l'emploi</b>            Mon organisation est en règle et pro-active en matière de santé, de sécurité et de protection des travailleurs placés sous son autorité.</p>	<p>L'activité de conseil de RScop ne comporte pas de risques majeurs si ce n'est les risques liés aux déplacements professionnels. Les déplacements décarbonés tels que le train et le vélo sont privilégiés à chaque fois que c'est possible - Le port du casque est conseillé -</p> <p>Chaque collaborateur a une grande liberté dans l'organisation de son travail lui permettant d'adapter ses horaires en fonction des contraintes et opportunités personnelles de chacun - Les collaborateurs disposent d'un bureau partagé au Solilab, mais ils peuvent également travailler de chez eux ou depuis un autre espace en fonction de leurs besoins. Cette organisation, possible grâce à l'utilisation d'un cloud partagé, l'équipement de chacun d'un ordinateur portable et d'une connexion internet, permet de limiter les déplacements et fatigues inutiles. Seule une réunion d'équipe est "sanctuarisée" une fois tous les 15 jours. Il existe néanmoins des risques à une telle organisation : la non déconnexion et la perte de repères quant à la définition d'horaires limites de travail, le stress lié à l'activité et aux défis entrepreneuriaux, l'isolement des collaborateurs.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>15. Dialogue social et négociation collective</b>            Mon organisation a mis en place des procédures de dialogue social permettant l'organisation et l'amélioration des relations individuelles et collectives du travail.</p>	<p>A l'échelle de la coopérative l'Ouvre Boites 44, chaque salarié peut faire appel au CSE pour faire part de difficultés ou de propositions d'améliorations sociales dans l'entreprise. Néanmoins la culture de l'entreprise en tant que Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) et le fait que la plupart des entrepreneurs conduisent seuls leur activité ne facilite pas la mise en évidence des difficultés personnelles. Il n'est pas facile d'aborder des questions telles que le stress au travail, la pénibilité, les faibles rémunérations, etc.</p> <p>A l'échelle de RScop, les négociations sociales se font sur la base d'un contrat d'associé qui définit le cadre du dialogue, des droits et des devoirs de chacun. Concrètement, la rencontre trimestrielle entre collaborateurs associés permet d'aborder les questions sociales dont le niveau de rémunération (défini en fonction du chiffre d'affaire prévisionnel de l'année), le temps de travail que chacun souhaite passer dans l'entreprise, la répartition des missions et des contraintes liées à l'activité, les congés et les dispositions particulières liées aux contraintes personnelles de chacun. Chaque réunion trimestrielle fait l'objet d'un compte rendu écrit et consigné dans la Dropbox commune.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>31. Qualité de vie au travail</b>            Mon organisation favorise le bien-être au travail et l'équilibre entre la vie privée et professionnelle</p>	<p>Chaque collaborateur a une grande liberté dans l'organisation de son travail lui permettant d'adapter ses horaires en fonction des contraintes et opportunités personnelles de chacun - Les collaborateurs disposent d'un bureau partagé au Solilab. Mais ils peuvent également travailler de chez eux ou depuis un autre espace en fonction de leurs besoins.</p> <p>La grande liberté d'organisation présente toutefois des risques : la non déconnexion et la perte de repères quant à la définition d'horaires limites de travail, le stress lié à l'activité et aux défis entrepreneuriaux, l'isolement des collaborateurs.</p> <p>Chaque collaborateur est libre de choisir ses horaires de travail tant en volume qu'en terme de plages horaires. Il en est de même pour les congés.</p> <p>Les cadres de l'Ouvre Boites 44 et du Solilab permettent aux collaborateurs de bénéficier de services collectifs que ne pourrait "s'offrir" seul RScop : un accès aux offres sociales et de loisir du comité d'entreprises de l'Ouvre Boites, une offre de restauration quotidienne et des services de bien être sur le lieu de travail du Solilab, des temps de convivialité proposés par les 2 structures.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>16. Processus participatif</b>            Mon organisation implique ses principales parties prenantes tout au long du processus de production de ses activités (identification des besoins, élaboration de solutions, déploiement, fin de vie).</p>	<p>Les démarches participatives sont au cœur du projet d'entreprise de RScop quelque soit le secteur d'activité développé :</p> <p>Secteur international : L'accompagnement à la création du réseau régional multi-acteurs Pays de la Loire Coopération Internationale s'est construit grâce à la mise en place de collègues représentatifs, la constitution d'un groupe de pilotage de la démarche, l'utilisation de jeux d'animation empruntés à l'éducation populaire.</p> <p>Secteur du conseil ESS : Tous les accompagnements DLA s'appuient sur un groupe de travail représentatif de la diversité des points de vues du client - RScop utilise des outils qui permettent aux acteurs accompagnés de poser leur propre diagnostic et d'élaborer leurs propres solutions (cartographie des parties prenantes, SWOT, Priorisation des missions et valeurs de l'entreprise)</p> <p>Secteur de la RSE : Constitution d'un groupe de travail représentatif de l'entreprise - Identification collective et interview des parties prenantes clés.</p> <p>Au cours des accompagnements (ESS comme RSE), les clients sont impliqués dans la phase d'identification des besoins (détaillé dans le sujet 17), ainsi que pendant le déploiement : les besoins exprimés en cours d'accompagnement donnent lieu à adaptations / ajustements de l'accompagnement (dans le cadre du DLA, en accord avec la structure porteuse du dispositif)</p> <p>Dans le cadre du partenariat avec la CRESS PDL autour de la diffusion des bonnes pratiques ESS, un comité scientifique comprenant notamment des têtes de réseaux de l'ESS) est mobilisé tout au long de la construction et du déploiement des dispositifs / outils proposés, afin d'en garantir le caractère d'intérêt général.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>17. Identification des besoins</b>            Mon organisation identifie les besoins de ses clients/usagers à partir d'un travail de diagnostic et d'anticipation portant à la fois sur les besoins sociaux et sur l'état de l'offre de biens/services du marché et des politiques publiques en vigueur.</p>	<p>Toutes les interventions de RScop s'appuient sur un cahier des charges défini par ses clients - Lors de la première intervention de RScop, un cadrage de la mission précise les attentes et les enjeux du client au regard du contexte historique de l'entreprise, mais aussi du contexte socio-politique et juridique du territoire dans lequel l'action doit se dérouler. Chaque cadrage fait l'objet d'un compte rendu écrit et est rappelé en introduction de chaque nouvelle intervention chez le client.</p> <p>Dans le cadre du partenariat avec la CRESS PDL autour de la diffusion des bonnes pratiques ESS, les fonctionnalités de l'outil numérique ESSPratiques.fr ont été pensées au vu des pratiques et besoins observés depuis qu'Rscop accompagne des organisations dans leurs démarches RSE, et testées par un premier groupe d'organisations dans le cadre d'un accompagnement collectif mené conjointement avec la CRESS Pays de la Loire.</p>
<p><b>18. Amélioration ou création de solutions</b>            Mon organisation propose des biens/services répondant au mieux aux besoins identifiés soit par l'amélioration de solutions existantes soit par la création de nouvelles</p>	<p>RScop évalue tout le long du déroulé de ses missions la satisfaction de ses clients / accompagnements. Pour cela plusieurs outils ont été déployés tels que des comités de pilotage lorsque les missions sont longues, des évaluations à chaud à la fin de chaque atelier et de chaque session de formations, et des évaluations à froid (J+3 ou 6 mois) sur certaines prestations. Cependant, il n'est pas fait de travail récapitulatif et de synthèse de l'expression de la satisfaction client. Pas de publication des résultats et pas de réponses données aux clients insatisfaits.</p>
<p><b>19. Déploiement</b>            L'offre de biens et services de mon organisation fait l'objet d'une démarche qualité formalisée.</p>	<p>Pour ses prestations de formation, Rscop s'inscrit dans la démarche qualité Datadock / et prochainement Qualiopi de l'Ouvre-Boîtes 44.</p> <p>Pour ses autres prestations, il n'existe pas de démarche qualité formalisée à RScop.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>36. Accessibilité de l'offre</b> Mon organisation rend accessible ses offres de biens et de services à un public potentiellement exclu (handicap, isolement, faiblesse de pouvoir d'achat)</p>	<p>Mise en place d'une tarification sociale pour l'accès au site ESS Pratiques : gratuité pour les étudiants - tarification spécifique pour les Entreprises et associations de moins de 5 salariés, pour les entrepreneurs de l'Ouvre Boîtes 44 - Encadrement de la tarification du site ESS pratiques par un comité scientifique et éthique.</p> <p>Pour la formation à la RSE, tarification spécifique pour les adhérents des Ecosolies et les entrepreneurs de l'Ouvre Boîtes 44</p>
<p><b>37. Sensibilisation RSE des Clients / Usagers</b> Mon organisation sensibilise les clients et usagers à la RSE</p>	<p>La sensibilisation à la RSE fait partie de l'objet social de l'entreprise - Mise en place d'outils de sensibilisation à l'attention des salariés des entreprises clientes de RScop. Intervention en Master 2 à l'IAE de Nantes sur la RSE. Intervention de RScop dans des manifestations du territoire pour faire connaître les enjeux et bénéfices d'une démarche d'amélioration continue des bonnes pratiques (Loi Hamon de 2014) et RSE (Iso 26000).</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>20. Prévention des discriminations</b> Mon organisation proscrit toute forme de discrimination vis-à-vis des salarié.e.s et vis-à-vis des utilisateurs.trices et met en œuvre des actions de préventions</p>	<p>A l'échelle de l'Ouvre Boîtes 44, plusieurs axes pour la prévention des discriminations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en terme d'activités accueillies, en signant la charte Coopérer pour Entreprendre, l'Ouvre Boîtes 44 s'engage à accueillir toute personne entrant dans son objet social et son activité, souhaitant vivre de son savoir-faire, prête à engager son projet dans un cadre coopératif, quelle que soit la rentabilité économique, sauf incompatibilité technique justifiable.</li> <li>- en terme de publics accueillis : à travers l'implication dans les dispositifs Osez Entreprendre, Coopérative Jeunesse de Services et la commission Inclubateur</li> <li>- en terme de politique salariale : l'agrément de la Direccte de 2014 acte un écart entre salaire mini et maxi inférieur à 5.</li> </ul> <p>Au sein de Rscop, tous les collaborateurs connaissent les 25 critères européens de discrimination punissables par la loi. Cependant, il n'y a pas de politique formalisée de lutte contre les discriminations au sein de l'entreprise ni de plan d'action d'amélioration.</p>
<p><b>21. Promotion de la diversité</b> Mon organisation favorise la diversité (y compris la solidarité intergénérationnelle) en son sein, parmi les collaborateurs.trices et les utilisateurs.trices.</p>	<p>La pyramide des ages au sein de RScop est équilibrée avec une amplitude de 35 à 65 ans et une moyenne d'age de 48 ans. Néanmoins, les critères de diversité sont difficiles à l'échelle d'une entreprise qui ne compte que 3 salariés.</p>
<p><b>22. Mixité professionnelle et égalité Femmes/Hommes</b> Mon organisation favorise la mixité et l'égalité professionnelle vis-à-vis de ses collaborateurs.trices et de ses utilisateurs.trices</p>	<p>Avec deux hommes et une femme, la parité hommes/femmes est à 2/3 contre 1/3. Il n'y a pas de disparité salariale entre les hommes et les femmes. Bien qu'une collaboratrice ne soit pas encore associée de la coopérative l'Ouvre boîtes 44 (procédure en cours nécessitant de respecter des délais d'ancienneté), tous les collaborateurs disposent des mêmes droits et responsabilités au sein de RScop.</p> <p>Le recrutement et l'intégration d'un nouveau collaborateur fait l'objet d'une décision collégiale et unanime de tous les collaborateurs en poste : tout nouveau collaborateur passe par un préalable minimum de 6 mois de CDD.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<b>23. Prise en compte du handicap</b> Mon organisation prend en compte les situations de handicap	Les locaux au Solilab et le télétravail se prêtent aux situations de handicap moteur, les horaires et les déplacements moins. Rien n'a été engagé dans ce domaine compte tenu de la taille de l'organisation.



CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>24. Politique générale en matière d'environnement</b> Mon organisation respecte la réglementation sur l'environnement et a mis en place une politique qui prend en compte les enjeux environnementaux</p>	<p>Souhaitant notamment limiter au maximum son empreinte carbone, RScop a rédigé une charte d'engagements pour le développement durable visible sur son site Internet, abordant les thèmes de la mobilité, de la gestion des déchets et de l'utilisation durable des ressources.</p>
<p><b>25. Pollution et gestion des déchets</b> Mon organisation a mis en place des mesures pour limiter les pollutions qu'elle génère et réduire sa production de déchets.</p>	<p>L'activité de conseil de RScop est globalement peu émettrice de déchets si ce n'est en matière de production de papiers.</p> <p>L'implantation de RScop au Solilab permet de disposer d'un système de récupération séparé du papier, d'un composteur collectif pour les déchets alimentaires et de toilettes sèches limitant nos consommations d'eau et dont les matières sèches sont également compostées. En télétravail, application également du tri du papier, du compostage des déchets alimentaires, et pour un collaborateur, de toilettes sèches.</p> <p>Les livrables pour nos clients sont systématiquement proposés en format numérique pour éviter la production de déchets papier inutiles. Utilisation au maximum de papiers de brouillon récupérés auprès d'autres entreprises.</p> <p>Pas de système de recyclage des matériels informatiques et de téléphonie. Utilisation des points déchetteries de la métropole et/ou recyclage interne OB44 (Liléo)</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>26. Utilisation durable des ressources</b> Mon organisation limite et optimise l'utilisation de ressources nécessaires à la production de ses biens et services</p>	<p>Rscop limite sa consommation de papier ; à domicile, les documents indispensables sont imprimés en recto-verso sur du papier éco-labellisé de fabrication française (labels FSC et PEFC) / ou sur du papier réutilisé sur sa face vierge. Pour les fournitures, priorité est donnée aux produits réalisés localement ou venant du commerce équitable, recyclés et recyclables.</p> <p>Les différents lieux de travail (à domicile et au bureau du Solilab) sont fournis par un opérateur garantissant une énergie renouvelable</p> <p>Au Solilab, mutualisation des services d'imprimantes - Utilisation d'un système de chauffage et de climatisation optimisé - Utilisation de toilettes sèches limitant la consommation d'eau .</p> <p>RScop fait une utilisation raisonnable du matériel informatique et de téléphonie en prolongeant au maximum leur durée de vie.</p>
<p><b>32. Mobilité Durable</b> Mon organisation optimise sa logistique, les déplacements de ses collaborateurs et promeut la mobilité durable auprès de ses parties prenantes</p>	<p>RScop privilégie à chaque fois que c'est possible l'usage de moyens de déplacement décarbonés : l'utilisation du vélo pour les déplacements domicile/travail et les rendez-vous professionnels dans l'agglomération nantaise - l'usage du train et du covoiturage quand cela est possible pour les rendez-vous en Région et nationaux - la limitation maximale des déplacements en voiture et avion</p> <p>Par ailleurs, RScop a mis en place une compensation carbone de ses déplacements voiture ou avion en reversant cette compensation à l'ONG Guinée 44 qui produit des cuiseurs économes à bois en Afrique.</p>
<p><b>33. Biodiversité</b> Mon organisation préserve la biodiversité</p>	<p>Rien n'a été engagé dans ce domaine.</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>28. Loyauté des pratiques</b> Mon organisation a défini une charte sur les principes de bonne conduite applicables à ses différentes activités afin de prévenir les conflits d'intérêt</p>	<p>RScop a adopté la charte des prestataires DLA et la déontologie des métiers du Conseil, à savoir : 1.respecter les règles déontologiques de la profession de Conseil, 2.intervenir dans les domaines pour lesquels il a les compétences requises, 3.établir une proposition détaillée sous forme de recommandation ou de devis avant toute prestation, 4.établir un contrat de prestations définissant la mission préalablement à toute intervention, 5.accepter une mission en étant sûr d'être suffisamment disponible pour consacrer les moyens nécessaires à la réalisation de la prestation dans les termes prévus, 6.rester fidèle à son engagement contractuel et garder en toutes circonstances une attitude neutre quant aux affaires de l'entreprise cliente, 7.agir en toutes circonstances dans l'intérêt légitime du client, accomplir sa mission professionnelle avec intégrité et loyauté, 8.garder confidentielles toutes les informations confiées par l'entreprise cliente à l'occasion de la prestation, 9.se réserver la possibilité de refuser toute mission qui irait à l'encontre de la déontologie du Conseil.</p>
<p><b>29. Lutte contre la corruption</b> Mon organisation a défini des principes de bonne conduite applicables à ses différentes activités afin de prévenir la corruption</p>	<p>RScop se refuse de répondre à des appels d'offres de la ville de Nantes du fait du mandat d' élu municipal d'un des associés. Pour la même raison, vigilance sur les liens entre acteurs ESS du bassin nantais et politiques municipales de jeunesse à la ville de Nantes.</p>
<p><b>34. Achats responsables</b> Mon organisation intègre des critères de responsabilité sociétale dans sa politique d'achats ( achats de fournitures, textiles et alimentaires responsables à travers le commerce équitable, les circuits courts, etc .)</p>	<p>Les achats de l'essentiel de la papeterie sont réalisés auprès d'un fournisseur éco-responsable. 80% des sous-traitants sont des entreprises locales (et en priorité des entreprises de l'Ouvre Boites 44) Consommations alimentaires locales au travers d'un réseau de restaurateurs nantais au Solilab. Achat du matériel informatique principalement auprès de matériel.net, entreprise locale (même si les matériels viennent nécessairement d'Asie)</p>

CRITÈRES	PRATIQUES EXISTANTES
<p><b>35. Propriété des données</b> Mon organisation s'assure et met en place des procédures de respect des droits de propriétés et met en place des procédures pour le respect des données personnelles des clients, usagers, fournisseurs et partenaires</p>	<p>Hébergement des sites internet de RScop sur les serveurs français d'OVH et en mode https. Tous les ordinateurs de RScop sont protégés par mots de passe. Mise en conformité avec la RGPD à finaliser pour les sites <a href="http://esspratiques.fr">esspratiques.fr</a> et <a href="http://rscop.com">rscop.com</a> Des marges de progrès existent sur la gestion des images utilisées dans les supports d'animation (souvent prises sur Internet).</p>